

Agence Raccordement Electricité

Direction départementale des territoires

2 rue des Patis

BP 30069

58020 NEVERS CEDEX

Téléphone : 0970831970

Télécopie :

Courriel : [brgne-cuau@enedis.fr](mailto:brgne-cuau@enedis.fr)

Interlocuteur : BERTRAND celine-externe

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

CHALON-SUR-SAONE, le 08/11/2021

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC05827321N0006  
Adresse : LES SAQUERRES  
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS  
Référence cadastrale : Section C , Parcelle n° 60  
Section C , Parcelle n° 55  
Section C , Parcelle n° 59  
Nom du demandeur : GUINARD DAVID

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Celine BERTRAND**

**Votre conseiller**

1/1

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

